

2015

CHIFFRES CLÉS

Provence-Alpes-Côte d'Azur



la fédération
des entreprises
d'insertion

PROVENCE-ALPES-CÔTE D'AZUR

Efficacité économique,
finalité sociale

El moyenne

64% d'intensité d'insertion*

- > 24 ETP en moyenne dont 15 ETP d'insertion
- > 1 039 K€ de chiffre d'affaires moyen
- > 155 K€ d'aide aux postes de l'Etat



Qu'est-ce qu'une EI ?

Au-delà de sa vocation économique, l'entreprise d'insertion porte un projet social favorisant l'accès à l'emploi des personnes en difficulté sociale et professionnelle. Comme toute entreprise classique, elle exerce son activité aux conditions du marché et ses ressources proviennent à plus de 81% de la commercialisation des biens et des services qu'elle produit. Les salariés en parcours d'insertion qu'elle accompagne sont recrutés pour une durée de 2 ans maximum, en contrat à durée déterminée d'insertion, en majorité à temps plein.



* Intensité d'insertion = $\frac{\text{équivalents temps plein d'insertion}}{\text{équivalents temps plein globaux}}$



La preuve de leur impact territorial

Avec 36 M€ de chiffre d'affaires cumulé, 27 M€ de masse salariale redistribuée et 5 M€ de financements de l'Etat, les entreprises d'insertion de Provence-Alpes-Côte d'Azur participent activement à la création et redistribution de richesses localement, au bénéfice, en premier lieu, des personnes en parcours d'insertion qu'elles salarient et accompagnent. Par la création d'emplois et d'activités nouvelles qu'elles développent afin de répondre à des besoins non pourvus sur les territoires, elles démontrent que leur modèle est une solution efficace pour lutter contre le chômage et l'exclusion, à l'heure où plus de 10% de la population active française est sans emploi.



ETTI moyenne

90% d'intensité d'insertion*

- > 27 ETP en moyenne dont 24 ETP d'insertion
- > 856 K€ de chiffre d'affaires moyen
- > 106 K€ d'aide aux postes de l'Etat



Qu'est-ce qu'une ETTI ?

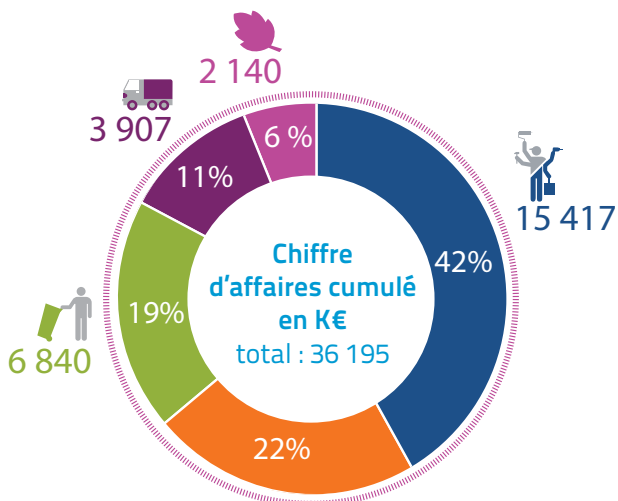
L'entreprise de travail temporaire d'insertion propose des missions à des personnes rencontrant des difficultés d'accès à l'emploi. Elle évolue dans le cadre réglementaire du travail temporaire et assure plus de 85% de ses ressources par son chiffre d'affaires. Comme dans l'intérim classique, les salariés en parcours d'insertion sont mis à disposition d'entreprises clientes. Parallèlement, ils bénéficient d'un accompagnement socioprofessionnel individualisé.

La preuve de leur efficacité économique

Les entreprises adhérentes de la fédération des entreprises d'insertion de Provence-Alpes-Côte d'Azur sont au nombre de 37 et réalisent un chiffre d'affaires cumulé de plus de 36 millions d'euros. Ce résultat marque un recul de 12% par rapport à 2013. Cette baisse est due en partie à la recomposition de notre base d'entreprises adhérentes : certaines structures sortent et d'autres entrent en 2014 avec des typologies totalement différentes. Il existe également de fortes disparités en fonction des secteurs d'activité. Ainsi les entreprises du déchet voient leur chiffre d'affaires moyen augmenter de 19% et celles du BTP de 8%. Le chiffre d'affaires des entreprises du secteur du transport et des services reste stable, tandis que la dynamique de

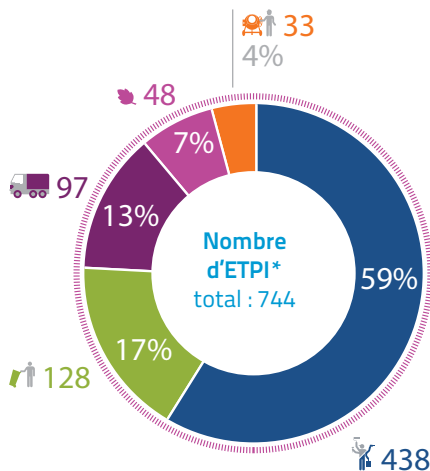
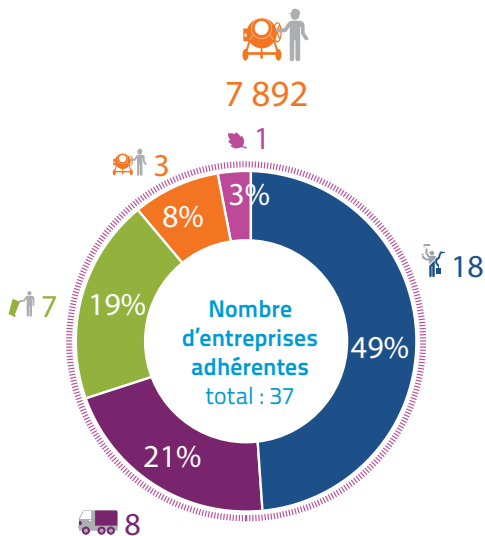
croissance de tous les autres secteurs s'est contractée. La crise frappe notamment les entreprises de l'environnement (-15% de chiffre d'affaires moyen par rapport à 2013) et avec plus d'intensité encore le travail temporaire (-30%).

L'emploi dans les entreprises de la fédération baisse globalement de 15% par rapport à 2013 au détriment de l'emploi d'insertion qui baisse de 17,5% tandis que l'emploi de salariés permanents est en augmentation (+16% en équivalent temps plein). L'emploi dans les entreprises de travail temporaire d'insertion baisse de 22% tandis que l'emploi dans les entreprises d'insertion augmente de 7,5% par rapport à 2013.



43 891 K€ de produits dont 82% de C.A

- > 36 195 K€ de chiffre d'affaires
- > 27163 K€ de masse salariale redistribuée
- > 5 021 K€ d'aide aux postes perçue
- > 790 K€ d'impôts et taxes versés
- > 71% des entreprises sous statut commercial



Secteurs d'activités

- Déchets
- Travail temporaire
- Service et transports
- Bâtiment et travaux publics
- Environnement

*ETPI : Equivalent Temps Plein d'Insertion

La preuve de leur finalité sociale

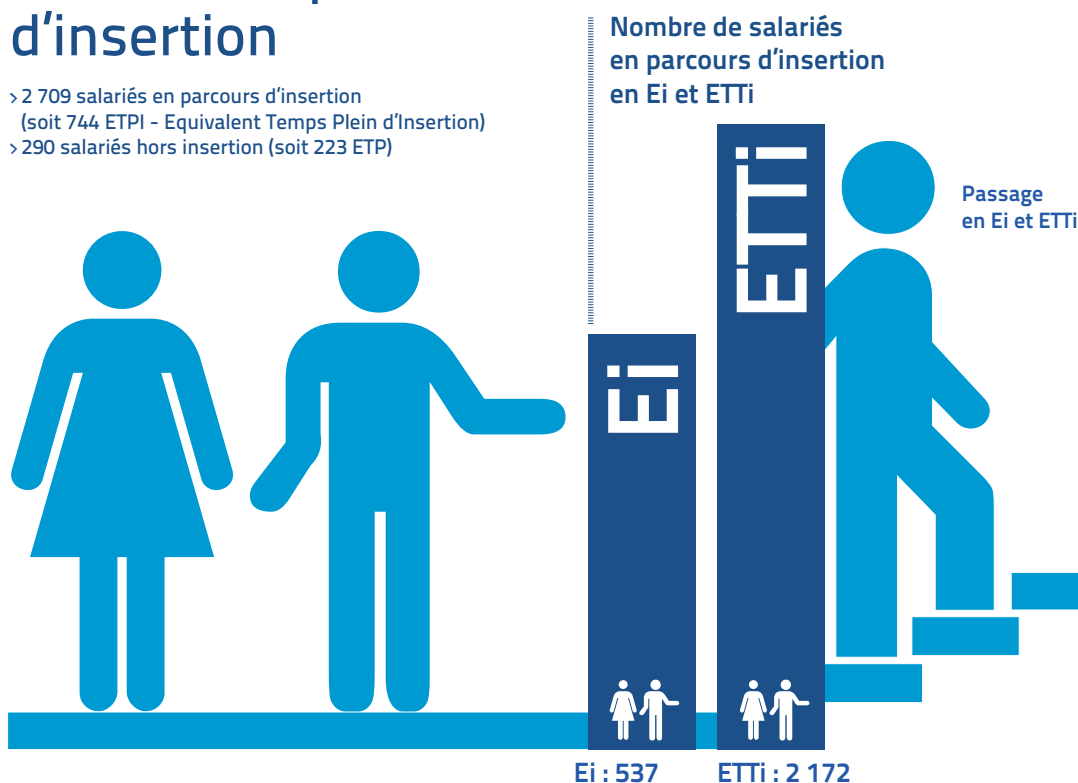
Les entreprises de la fédération en Provence-Alpes-Côte d'Azur emploient 2709 salariés en parcours d'insertion soit 744 équivalent temps plein. Ceux-ci sont pas ou peu qualifiés (81%), demandeurs d'emploi de longue durée et/ou allocataires de minima sociaux. Les jeunes de moins de 26 ans représentent 33% de l'effectif et les seniors, 11%.

Comme tout salarié, les personnes en parcours d'insertion sont embauchées sous un contrat de travail de droit commun, en majorité à temps plein, d'une durée maximale de 2 ans. Ils bénéficient en parallèle d'un accompagnement socioprofessionnel individualisé pour préparer leur retour à l'emploi classique.

En conjuguant travail salarié, accompagnement socioprofessionnel, qualification et acquisition de compétences, les entreprises d'insertion permettent à des milliers de personnes éloignées de l'emploi de retrouver travail et dignité chaque année. Celles de la fédération en Provence-Alpes-Côte d'Azur comptent 290 salariés permanents en 2014, soit 223 équivalents temps plein. Près de la moitié de ces effectifs met en œuvre l'accompagnement et l'encadrement des salariés en parcours d'insertion tandis que l'autre moitié assure des fonctions similaires à toute entreprise classique (direction, gestion financière, commerciale, administrative...) ou sont à la production aux côtés des salariés en parcours d'insertion.

2 999 salariés dont 90% en parcours d'insertion

- > 2 709 salariés en parcours d'insertion (soit 744 ETPI - Equivalent Temps Plein d'Insertion)
- > 290 salariés hors insertion (soit 223 ETP)

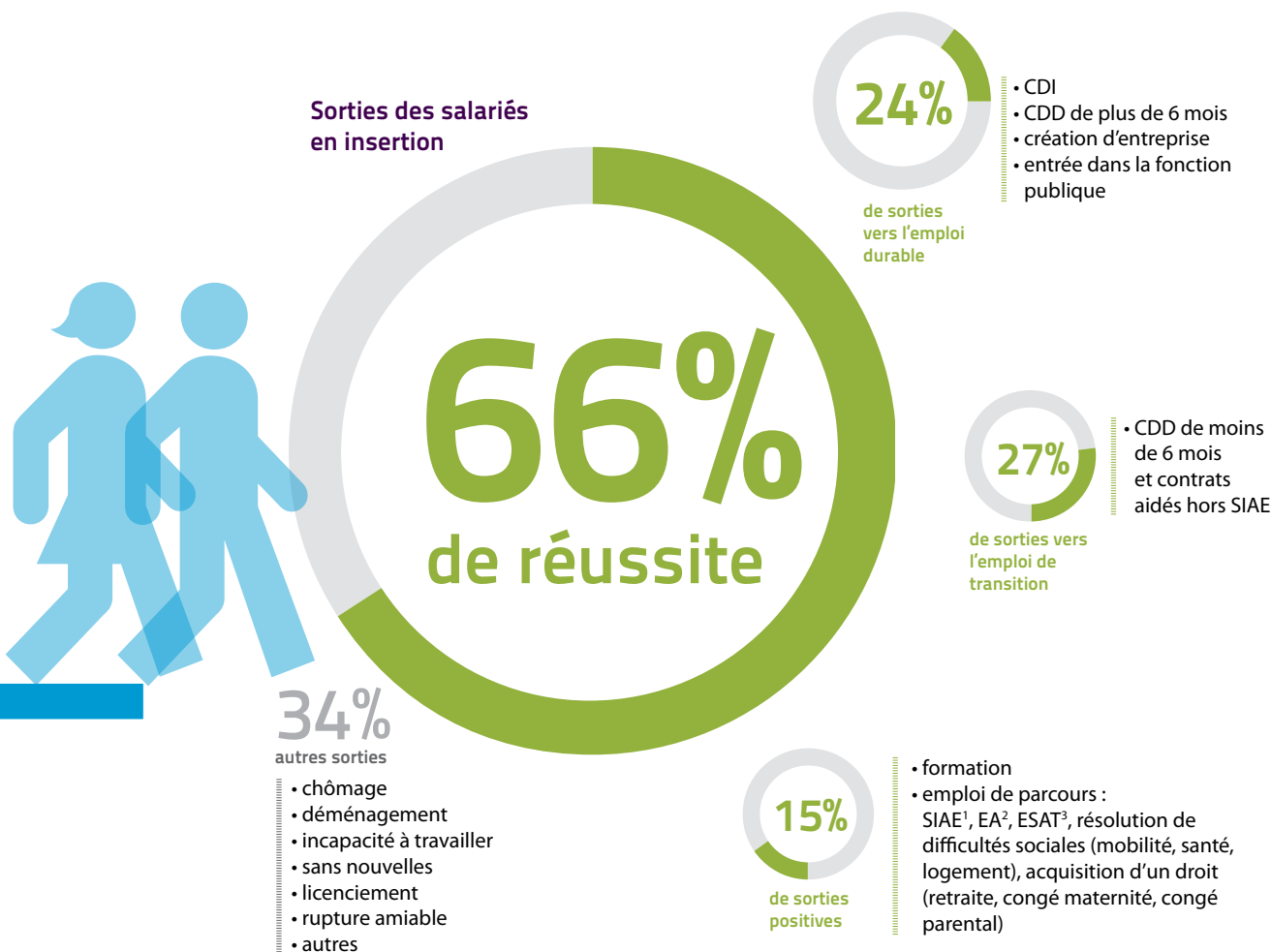


- > 81% de niveau inférieur ou égal au CAP/BEP
- > 51% de demandeurs d'emploi de plus de 12 mois
- > 26% d'allocataires du RSA
- > 33% de jeunes de moins de 26 ans
- > 11% de seniors de 50 ans et plus

La preuve de leur professionnalisme

Les entreprises d'insertion de la fédération en Provence-Alpes-Côte d'Azur enregistrent un taux de sortie de 66% vers l'emploi et la formation des salariés qu'elles accompagnent en 2014. Elles améliorent de 2 points leurs résultats par rapport à 2013. 51% des salariés en insertion retrouvent ainsi un emploi en CDI ou CDD à l'issue de leur parcours au sein d'une entreprise d'insertion. 15% s'inscrivent dans une dynamique positive suite à la résolution de problèmes de santé, logement, mobilité, améliorant leur situation, ou poursuivent leur parcours par de la formation ou en intégrant une autre structure d'insertion par l'activité économique ou de handicap.

Ces bons résultats illustrent tant le professionnalisme des salariés permanents que l'efficacité des pratiques sociales mises en œuvre au sein des entreprises d'insertion. La certification AFAQ EI/ETTI, système de management des EI et ETTI délivrée par l'AFNOR, tiers indépendant, garantit la qualité des parcours d'insertion des personnes éloignées de l'emploi. Elle inscrit également durablement les entreprises d'insertion dans un processus d'amélioration continue de la qualité de leur offre d'insertion. Début 2015, la fédération compte 4 entreprises certifiées en PACA et 5 entreprises en cours de certification, soit 24 % des adhérents de la région.

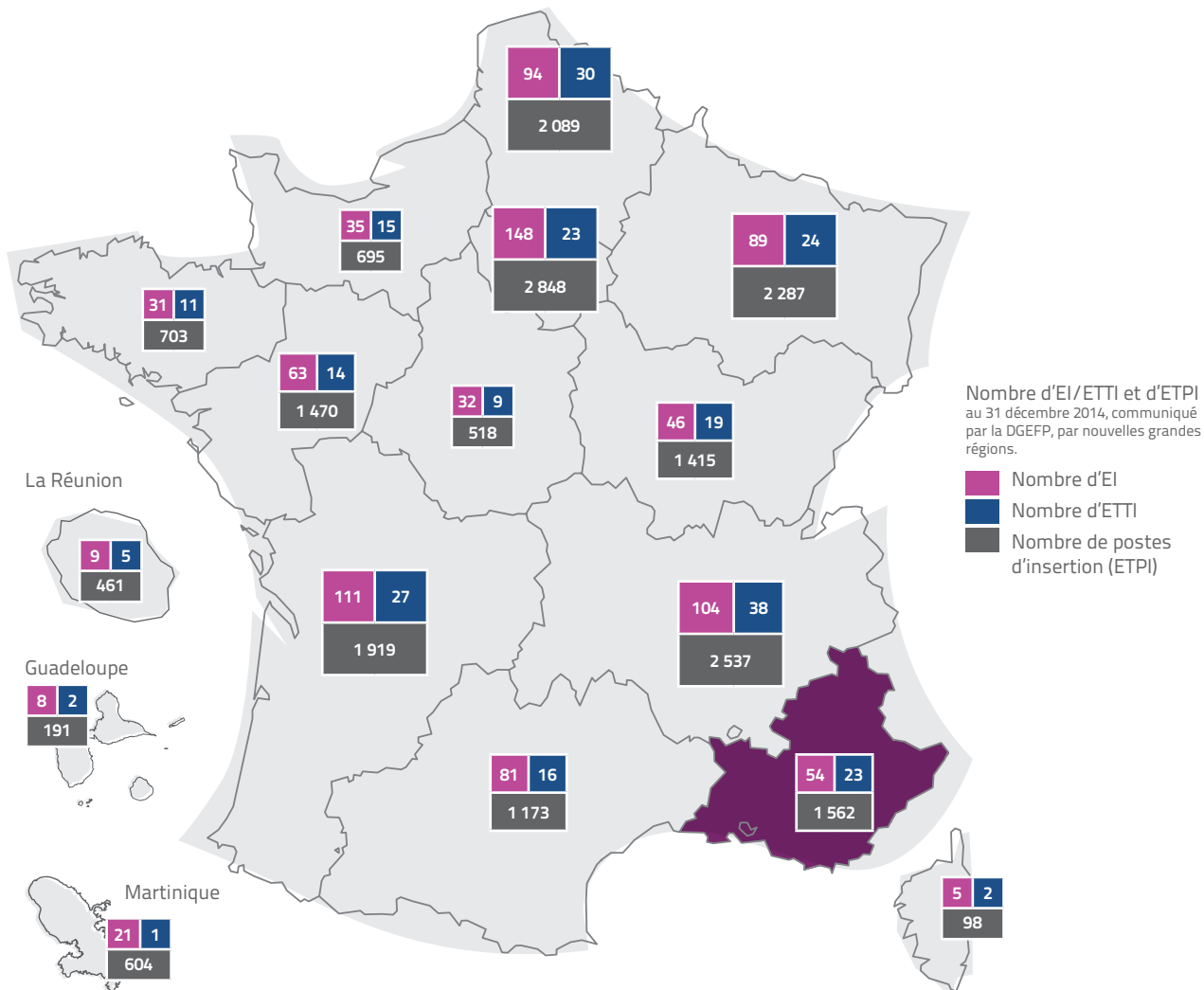


¹ SIAE : Structure d'Insertion par l'Activité Economique

² EA : Entreprise Adaptée

³ ESAT : Etablissement et Services d'Aide par le Travail

77 entreprises en Provence-Alpes-Côte d'Azur
 dont **37 adhérentes** à la fédération soit 48% d'entreprises adhérentes
1562 postes d'insertion (ETPi)
 soit **47.6%** dans les entreprises adhérentes.



La fédération des entreprises d'insertion
Provence-Alpes-Côte d'Azur
 4 passage Timon David - 13001 Marseille
 Tél. : 09 81 61 29 63
contact.paca@lesentreprisesdinsertion.org
www.paca.lesentreprisesdinsertion.org
 les EI pac

Avec le soutien de :

